



**La Gazette des Communes**

Article Semaine du 30 Octobre au 5 novembre 2017

N°41/2388 - P. 15

Par Christophe MICHELET

**CHRISTOPHE MICHELET**

*«SFR a un réel pouvoir de nuisance car il n'y a pas de coercition possible»*

**Altice-SFR affirme pouvoir fibrer tout le pays sans argent public. Christophe Michelet, président du cabinet de conseil Partenaires finances locales, décrypte le sens de ces affirmations et en évalue la faisabilité.**

**S**FR a lancé un pavé dans la mare en affirmant vouloir déployer son réseau de fibre optique, y compris dans les zones couvertes par des projets de réseaux d'initiative publique (RIP). Le gouvernement, dans ses orientations pour l'aménagement numérique, a répondu qu'il allait encadrer «de manière contraignante» les opérateurs privés.

**Financièrement, l'annonce de SFR vous semble-t-elle crédible ?**

L'opérateur, a priori, ne pourra pas couvrir avec ses fonds propres toutes les zones RIP. Actuellement, les modèles tablent sur des taux de remplissage de 80 à 90% en douze à quinze ans, et, sur les RIP, les tarifs sont encadrés par les lignes directrices de l'Arcep, le gendarme des télécoms. Les marges de manœuvre pour les recettes sont donc faibles. Côté dépenses, si l'objectif est d'atteindre un taux de rentabilité de 10% sans aucun financement public, SFR ne peut aller au-delà d'un coût de déploiement de 400 à 500 euros par prise. Avec les technologies actuelles, il est impossible de fibrer tout le territoire avec un coût moyen si bas !

**Pourquoi, alors, ces déclarations fracassantes ?**

L'opérateur est assez peu présent sur les RIP de deuxième génération. Dans ce contexte, la stratégie agressive de SFR peut être vue comme une tentative d'intimider les collectivités pour qu'elles retardent leurs projets ou le privilégient dans le choix de leur opérateur. SFR a un réel pouvoir de nui-



F. CALCAVECHIA/LA GAZETTE

**2011**

Orange et SFR se partagent le déploiement de la fibre (zones moyennement denses).

**2013**

Le plan France très haut-débit est lancé.

**12 juil. 2017**

Altice-SFR affirme fibrer le territoire d'ici à 2025 sans aide publique.

**27 sept. 2017**

Le gouvernement annonce ses orientations d'aménagement numérique des territoires.

sance: s'il déploie de la fibre avec ses fonds propres dans les zones RIP, il remet en cause le plan d'affaires des délégataires. Cependant, l'urgence pour lui est de renégocier avec Orange la répartition des zones moyennement denses, dites AMII. Car, depuis qu'il a été racheté par Numéricable, SFR en veut plus. En effet, il peut moderniser son réseau câblé existant à moindre frais, et, une fois déployé, il bénéficiera d'une rente assurée pour trente à cinquante ans. SFR veut donc ramener au plus vite l'Arcep, Orange et l'Etat à la table des négociations. Sinon, il menace de mettre le bazar dans les RIP, avec le risque que le plan France très haut-débit, dont Emmanuel Macron demande l'accélération, ne s'écroule...

**Le gouvernement dit vouloir encadrer plus les opérateurs privés...**

Le pouvoir de nuisance de SFR est toujours là, car il n'y a pas de coercition possible. Voter une loi sera compliqué. De même que l'Etat n'a jamais pu contraindre Orange, dont il est pourtant actionnaire, d'être client des RIP, je ne vois pas comment il pourrait influencer SFR autrement que par des menaces. Si le rapport de force va jusqu'au bout, l'avantage est à SFR, car il n'y a pas de moyen légal de s'opposer à ce qu'un opérateur privé déploie son réseau dès lors qu'il ne mobilise pas d'argent public. Ce qu'a parfaitement intégré SFR. ●

Propos recueillis par **Claire Chevrier**



**Plus d'informations sur ce sujet**  
[www.lagazette.fr/525121](http://www.lagazette.fr/525121)